HUBERT LARUE.

PETITE GRAMMAIRE FRANÇAISE

TRÈS ÉLÉMENTAIRE

A L'USAGE DES JEUNES ENFANTS

(Livre du maître et de l'élève)

A MES ENFANTS

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU

1880

GRA

A I

HUBERT LARUE.

PETITE
GRAMMAIRE FRANÇAISE
TRÈS ÉLÉMENTAIRE

A L'USAGE DES JEUNES ENFANTS

(Livre du maître et de l'élève)

A MES ENFANTS

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU

1880

Au C
des mot
paraiss
y a une
devons
des dic

Gran
apparte
d'Amyo
Le Jeu
Veuillo
par la

INTRODUCTION

La Grammaire la plus courte
est toujours la meilleure.

Un pédagogiste français.

Au Canada, où il n'y a pas de patois, mais des mots parfaitement français, et qui, souvent, paraissent singuliers à l'oreille des étrangers, il y a une foule de mots et de locutions que nous devons conserver, en dépit des académiciens et des dictionnaires modernes.

Grand nombre de ces locutions et de ces mots, appartenant à la langue française de Rabelais, d'Amyot, de Molière, de Lafontaine, du Père Le Jeune, de Paul Louis Courrier, de Louis Veuillot, et de bien d'autres ont été mis de côté par la savante académie française.

Autant que je peux le constater, la langue des canadiens-français n'est constituée que de quatre ou cinq cents mots.

Le point à gagner, c'est que nos *habitants* épèlent bien, lisent bien, et écrivent *passablement* ces quatre ou cinq cents mots, en faisant accorder, plus ou moins, les noms, les adjectifs, et les verbes.

Les définitions, les divisions et les subdivisions qu'ont faites les grammairiens français, et, à leur suite, plusieurs des grammairiens canadiens-français, n'ont pas leur raison d'être.

Tout cela est inutile au Canada pour nos écoles élémentaires, et ne peut qu'embrouiller l'esprit des enfants.

Dans la plupart de nos grammaires, on donne comme règles et exemples, des règles et des exemples qui peuvent être appris d'abord par l'oreille, et, plus tard, dans des ouvrages spéciaux qui traitent du style.

Il y a deux choses à considérer dans l'enseignement : premièrement, le progrès de l'élève, deuxièmement, la santé du maître et la fatigue journalière à laquelle il est assujetti. C'est parce que le maître ou la maîtresse sont épuisés par le travail ardu qu'exige la direction d'une école, qu'ils font apprendre par cœur aux enfants tant de choses inutiles.

Il faut une heure ou deux pour que trente à

quarante enfants débitent, sans les comprendre, et comme des perroquets, les mots qu'ils ont confiés à leur mémoire ; alors, la classe est finie, le maître est soulagé, et les enfants encore plus.

Mais il y a un moyen de remédier à ces inconvénients : c'est de faire faire la classe de chaque division par les enfants eux-mêmes ; et, pour cela, il suffit de captiver leur attention en les faisant interroger, critiquer, les uns par les autres, à haute voix, passant de l'un à l'autre jusqu'à ce qu'on ait obtenu la solution de la règle ou du problême demandé. Pour cela, les enfants doivent toujours avoir l'ardoise en mains.

Lorsque l'enfant aura étudié les éléments de sa langue dans cet opuscule, s'il continue à fréquenter l'école, on devra mettre entre ses mains une grammaire plus complète.

Que cette grammaire soit, autant que possible, l'œuvre d'un auteur canadien-français.

Les grammaires publiées en ce pays valent autant, si non mieux, que celles publiées en France.

L'expérience démontre que les enfants qui fréquentent les écoles canadiennes-françaises, n'y séjournent guère que pendant deux ou trois ans au plus ; or, sur les trois cent soixante-cinq jours qui composent l'année, il faut retrancher

cinquante-deux dimanches, plus les fêtes d'obligation, plus les jours de congé et de vacances, plus les jours de mauvais temps et les jours de maladie ; ce qui réduit considérablement le nombre des jours d'école ; de sorte que pour ces enfants, il faut de petits livres et des livres à leur portée.

Pour résumer ma pensée en deux mots, cette petite grammaire n'est qu'une introduction à l'étude de la grammaire.

Dans tous les cas, pour les enfants de nos cultivateurs canadiens, mieux vaut un petit bagage que pas de bagage du tout. Comme complément à l'étude de la grammaire française, il faut habituer les enfants, dès leur jeune âge, à feuilleter un petit dictionnaire.

PETITE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

TRÈS ÉLÉMENTAIRE

A L'USAGE DES JEUNES ENFANTS

PREMIÈRE LEÇON.

Dans la langue française il y a 24 lettres ; avec ces 24 lettres on forme tous les mots de la langue française.

Dans d'autres langues il y en a un plus grand nombre ; ainsi, dans la langue anglaise il y a 25 lettres, la 25ième étant le double *v* (w), qui n'existe pas en français.

Les lettres se divisent en deux classes : les voyelles et les consonnes.

Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. Toutes les autres lettres sont des consonnes.

LE NOM.

On donne ce mot de *nom* à un mot qui désigne une personne ou une chose, comme Pierre, François, chaise, table.

(Exemples à être donnés par le maître François, Alexandre, maison, lampe, chemin

bon, bonne, nous sommes, vous êtes, vous aimez, trois, quatre, deux cents, dangereux, rouge, jaune, six, vingt, mon, ma, qui, que, laquelle, image, etc.

Le maître pose ces questions de la manière suivante : le mot Jean est-il un nom ? Le mot Alexandre est-il un nom ? Les mots qui, nous sommes, deux cents, etc., sont-ils des noms ?

L'élève doit expliquer pourquoi les noms, parmi ces mots, sont des noms, et pourquoi les autres mots ne sont pas des noms, c'est-à-dire, pourquoi les mots rouge, vert, jaune, mon, ma, me, ne sont pas des noms, et pourquoi les mots François, Jean-Baptiste, Alexandre, sont des noms.

Ces exemples doivent être écrits sur le tableau noir par un des enfants, et le maître doit faire corriger les fautes du premier élève par un deuxième, par un troisième, ainsi de suite.)

Noms communs, noms propres.

Il y a deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables; exemples : cheval, habit, maison.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose.

Cette définition du nom *propre*, comme bien d'autres, est boiteuse, vu qu'il y a un grand nombre d'individus qui portent le nom de Paul, de François, de Blouin, de

Lachance, et que, en conséquence, ces noms ne distinguent pas une personne d'une autre ; néanmoins il est bon de la conserver.

(*Exemples à être donnés, par le maître, de noms communs et de noms propres: Zéphirin, Gabriel, Xavier, un poisson, une horloge, une baleine, une chandelle, un enfant, Ontario, l'île du Prince Edouard, un maître, une pelle, une école, etc.*)

Tous les noms de baptême sont des noms propres.

Il en est de même pour certaines choses; ainsi, le *Canada*, la *France*, l'*Angleterre*, *Québec*, *les Etats-Unis*, sont des noms propres, parce qu'ils distinguent ces pays, ces villes, de toutes les autres choses. Devant tous les noms propres il faut une lettre majuscule ou grande lettre.

DEUXIEME LEÇON.

(*Répéter la leçon précédente sur le tableau noir, à l'aide des mêmes exemples et de quelques autres, au choix du maître, en faisant donner à l'élève la raison pour laquelle il range premièrement, un mot parmi les noms ; deuxièmement, un nom parmi les noms communs ; troisièmement, un nom parmi les noms propres.*

GENRES.

Il y a en français deux genres: le masculin et le féminin.

Dans d'autres langues il y en a trois, comme dans les langues latine et anglaise, qui ont un genre appelé *neutre*.

On dit qu'un nom est du genre masculin, quand devant ce nom on peut mettre *le* ou *un*; exemples : *le* père, *le* fils, *un* maître, *un* chapeau.

On dit qu'un nom est du genre féminin quand on peut mettre devant ce nom *la* ou *une ;* exemples : *la* mère, *la* table, *une* chaise, *une* serviette.

Exemples de genres :—*Gazette*, *journal*, *papier*, *goëlette*, *bâtiment*, *navire*, *chaloupe*, *horloge*, *maison*, *cheval*, *théâtre*, *école*, etc.

NOMBRES.

Il y a dans la langue française deux nombres : le *singulier* et le *pluriel.*

Les noms ne se prononcent pas et ne s'écrivent pas de la même manière au singulier et au pluriel.

La règle générale de la grammaire, à ce sujet, est la suivante : pour former le pluriel d'un nom, il faut ajouter *s* à la fin du nom : un homm*e*, deux homm*es*, une femm*e*, deux femm*es*.

PREMIÈRE REMARQUE.

Les noms qui se terminent au singulier par *s*, *x*, *z*, n'ajoutent rien au pluriel ; exemples : un fils, des *fils*, un nez, des *nez*, une croix, des *croix*.

DEUXIÈME REMARQUE.

Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent un *x* au pluriel ; exemples : le bateau, les *bateaux*, le feu, les *feux* ; excepté landau, qui fait *landaus* au pluriel.

TROISIÈME REMARQUE.

Les noms terminés au singulier par *ou* prennent un *s* au pluriel; exemples : le sou, les *sous*, le clou, les *clous* ; excepté les sept mots suivants qui sont bijou, caillou, chou, genou, joujou, hibou et pou qui font *bijoux*, *cailloux*, *choux*, *joujoux*, *genoux*, *hiboux*, et *poux*.

QUATRIÈME REMARQUE.

Les noms en *al*, comme cheval, font leur pluriel en changeant *al* en *aux :* le cheval, les *chevaux*, le canal, les *canaux*, le mal, les *maux*, le fanal, les *fanaux*. Excepté bal, cal, chacal, régal, carnaval, nopal, pal, etc., qui prennent un *s* à la fin : *Bals*, *cals*, *carnavals*, *chacals*, *régals*, *nopals* et *pals*, *etc.*

CINQUIÈME REMARQUE.

Les noms en *ail* font leur pluriel en mettant un *s* à la fin ; excepté, bail, corail, émail, soupirail, vantail, travail, qui font *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*.

TROISIÈME LEÇON.

(*Répéter la leçon précédente sur le tableau noir au moyen d'exemples, en faisant rendre compte aux élèves du pourquoi. Les exceptions à la règle générale doivent avoir été apprises par cœur.*)

L'ARTICLE.

On donne le nom *d'article* à certains mots qui précèdent souvent les noms.

Ces articles sont *le*, *la*, *les*, *du*, *des*, *au*, *aux*; exemples : *le* père, *la* mère, *du* pain, *des* pommes, *les* livres, *les* sœurs, *des* maîtres.

Ces articles ont des genres et des nombres comme les noms; ainsi, l'article *le* se met devant les noms du genre masculin : *le* père; l'article *la*, devant les noms du genre féminin : *la* mère, et l'article *les* se met indifféremment devant les noms du genre masculin et du genre féminin au pluriel : *les* pères, *les* frères, *les* mères, *les* sœurs.

Première remarque.—Quand le mot qui suit l'article *le* ou *la* commence par une voyelle ou une *h* muette, on retranche la lettre *e* ou la lettre *a* de l'article, et on la remplace par une apostrophe (') ; exemples : on dit *l'homme* au lieu de *le* homme, *l'âme*, au lieu de *la* âme, *l'héroïne* au lieu de *la héroïne.*

Deuxième remarque.—Les mots *du*, *des*, *au*, *aux*, remplacent les articles *le*, *les*, devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée ; ainsi on dit : la maison *du* maître, au lieu de la maison *de le* maître, les maisons *d'école*, au lieu *de les* maisons *de les* écoles.

QUATRIÈME LEÇON.

(Répéter la leçon précédente sur le tableau noir. Exemples au choix du maître.)

L'ADJECTIF.

L'adjectif, ainsi que son nom l'indique

(*ajouter*) est un mot qui accompagne le nom avant ou après, pour en marquer la qualité ou pour le déterminer.

Exemple : ces livres *bons*, ces *bons* livres. Il y a une foule d'exceptions, mais que l'oreille seule peut discerner.

Règle générale.—Pour former le féminin dans les adjectifs, on ajoute un *e* muet à la fin, quand il n'y en a pas un au masculin ; exemples : prudent, *prudente*, joli, *jolie*, fin, *fine*.

Il faut excepter les adjectifs suivants qui, au féminin, doublent leur dernière consonne : cruel, pareil, fol, mol, qui font *cruelle*, *pareille*, *folle*, *molle*, etc., etc.

Deuxième exception.—Beau et nouveau s'écrivent *belle* et *nouvelle* au féminin, mais on dit *bel* oiseau, *bel* ouvrage au masculin.

Les adjectifs publi*c*, cadu*c*, gre*c*, font publi*que*, cadu*que* ; grec conserve le *c* au féminin et s'écrit *grecque*.

Les adjectifs en *f* changent l'*f* en *ve* ; exemples : bref, naïf, neuf, veuf, font brè*ve*, naï*ve*, neu*ve*, veu*ve*, etc., etc.

Malin, bénin, font mali*gne*, béni*gne*.

Cinquième exception.—Les adjectifs en *eur* font leur féminin en *euse* ; exemples : trompeur, trompeu*se*, parleur, parleu*se*; il faut excepter pécheur, protecteur, acteur, etc., qui font pécheresse, protectrice, actrice, etc.

Sixième exception.—Les adjectifs en *x* changent l'*x* en *se* ; exemples : dangereux, honteux, font danger*euse*, honteu*se* ; mais doux, faux, roux, font dou*ce*, fau*sse*, rou*sse*.

Les adjectifs font leur pluriel avec un *s* à la fin : sage, sages, poli, polis.

Les adjectifs en *al* qui s'emploient le plus souvent au masculin font leur pluriel en changeant *al* en *aux ;* ainsi, radical, immoral, font radic*aux*, immor*aux* ; les autres qui sont peu usités suivent l'exception : jovial, matinal, font jovi*als*, matin*als*.

L'adjectif doit toujours être du même genre et du même nombre que le nom ; exemples : les femmes polies, les hommes polis.

Si l'adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel ; exemple : Marie et Françoise sont *bonnes*.

Quand les noms sont de différents genres, on met cet adjectif au masculin pluriel ; exemple : mon frère et ma sœur sont *bons* et non pas *bonnes*.

Il y a plusieurs sortes d'adjectifs ; les plus remarquables sont les adjectifs possessifs et les adjectifs qualificatifs.

Les adjectifs possessifs sont ceux qui donnent une idée de possession au nom, ils sont :

Masc. Sing.	Mon, ton, son, notre, votre, leur.
Fém. Sing.	Ma, ta, sa, notre, votre, leur
Pluriel des deux genres.	Mes, tes, ses, nos, vos, leurs.

Les adjectifs qualificatifs sont ceux qui donnent une qualité au nom ; exemples : un *beau* livre, une *grande* table.

Remarque.—On emploie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant les noms féminins qui commencent par une consonne ou une *h* muette.

On dit { *Mon âme*, au lieu de *ma* âme.
Ton amie, au lieu de *ta* amie.
Son épée, au lieu de *sa* épée. }

CINQUIÈME LEÇON.

(*Répéter la leçon précédente sur le tableau noir ; mêmes exemples et quelques autres nouveaux.*)

LE PRONOM.

Le pronom est un mot qui sert à remplacer le nom. Ainsi, au lieu de dire : *Pierre* est bon, *Pierre* est intelligent, *Pierre* est travaillant, on dira : *Pierre* est bon, *il* est intelligent, *il* est travaillant.

Les pronoms les plus importants sont les pronoms personnels.

Sing.	Pluriel.
Je, me, moi,	*Nous,*
Tu, te, toi,	*Vous,*
Il, elle, leur, se, soi,	*Ils, elles, leur, eux.*

LE VERBE.

Il y a dans les verbes, comme dans les noms, deux nombres : le singulier et le pluriel.

Le verbe doit toujours s'accorder avec son sujet. Ex. : Les enfants *parlent*, je *travaille*.

Quand le verbe a pour sujet deux singuliers, on met le verbe au pluriel : Paul et Jean sont sortis.

Il y a quatre conjugaisons dans les verbes. La première à l'infinitif en *er*, comme CHANTER ;

La seconde en *ir*, comme FINIR ;
La troisième en *oir*, comme RECEVOIR ;
La quatrième en *re*, comme RENDRE ;

Les verbes principaux de la langue française sont désignés sous les noms de verbes actifs, passifs, neutres et irréguliers.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF,

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi : *J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.*

IMPÉRATIF.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J' aim e.
Tu aim es.
Il aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils aim ent.

IMPARFAIT.

J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PASSÉ DÉFINI.

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR

J' aim erai.
Tu aim eras.
Il aim era.
Nous aim erons.
Vous aim erez.
Ils aim eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi :

J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.

IMPÉRATIF.

Aim e.
Aim ons.
Aim ez

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j' aim e.
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé .

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *imiter* et tous ceux dont l'infinitif est en ER.

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issons.
Vous fin issez.
Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
Tu fin issais.
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin îmes.
Vous fin îtes.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi :

J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
Fin issant.	Fini, finie, ayant fini.

TROISIÈME CONJUGAISON en OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi :

J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reç ût.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Recevant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent *devoir*, *concevoir*, *apercevoir* et tous ceux dont l'infinitif est en *oir*.

QUATRIÈME CONJUGAISON en RE

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend ites.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu ren dras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi :

J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.

Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend ît.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT,

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rendant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rendu, rendue,
Ayant rendu.

VERBE PASSIF.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis
Tu es
Il *ou* elle est } aimé *ou* aimée.
Nous sommes
Vous êtes
Ils *ou* elles sont } aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

J'étais
Tu étais
Il *ou* elle était } aimé *ou* aimée.
Nous étions
Vous étiez
Ils *ou* elles étaient } aimés *ou* aimées.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus
Tu fus
Il *ou* elle fut } aimé *ou* aimée.
Nous fûmes
Vous fûtes
Ils *ou* elles furent } aimés *ou* aimées.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été
Tu as été
Il *ou* elle a été } aimé *ou* aimée.
Nous avons été
Vous avez été
Ils *ou* elles ont été } aimés *ou* aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été
Tu eus été
Il *ou* elle eut été
Nous eûmes été
Vous eûtes été
Ils *ou* elles eurent été

aimé *ou* aimée
aimés *ou* aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été
Tu avais été
Il *ou* elle avait été
Nous avions été
Vous aviez été
Ils *ou* elles avaient été

aimé *ou* aimée.
aimés *ou* aimées

FUTUR.

Je serai
Tu seras
Il *ou* elle sera
Nous serons
Vous serez
Ils *ou* elles seront

aimé *ou* aimée.
aimés *ou* aimées.

FUTUR PASSÉ

J'aurai été
Tu auras été
Il *ou* elle aura été
Nous aurons été
Vous aurez été
Ils *ou* elles auront été

aimé *ou* aimée.
aimés *ou* aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais
Tu serais
Il *ou* elle serait
Nous serions
Vous seriez
Ils *ou* elles seraient

aimé *ou* aimée.
aimés *ou* aimées.

PASSE.

J'aurais été
Tu aurais été
Il *ou* elle aurait été
Nous aurions été
Vous auriez été
Ils *ou* elles auraient été

aimé *ou* aimée.
aimés *ou* aimées.

On dit aussi :

J'eusse été
Tu eusses été
Il ou elle eût été
Nous eussions été
Vous eussiez été
Ils ou elles eusseut été

aimée ou aimée.
aimés ou aimées.

IMPÉRATIF.

Sois aimé *ou* aimée.
Soyons
Soyez

aimés ou aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois	aimé
Que tu sois	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle soit	aimée.
Que nous soyons	aimés.
Que vous soyez	*ou*
Q. *ou* q. soient	aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse	aimé
Que tu fusses	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle fût	aimée.
Que nous fussions	aimés
Que vous fussiez	*ou*
Q. *ou* q. fussent	aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été	aimé
Que tu aies été	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle ait été	aimée.
Que nous ayons été	aimés
Que vous ayez été	*ou*
Q. *ou* q. aient été	aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été	aimé
Que tu eusses été	*ou*
Qu'il *ou* qu'elle eût été	aimée.
Que nous eussions été	aimés
Que vous eussiez été	*ou*
Qu'ils *ou* q. eussent été	aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimée *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimée.

Ainsi [illegible]uguent, *être fini, être reçu, être rendu, &c., &c.*

VERBE NEUTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe.
Tu tombes.
Il, elle tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils, elles tombent.

IMPARFAIT.

Je tombais.
Tu tombais.
Il, elle tombait.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils, elles tombaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je tombai.
Tu tombas.
Il, elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils, elles tombèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	tombé *ou* tombée.
Nous sommes Vous êtes Ils *ou* elles sont	tombés *ou* tombées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus Tu fus Il *ou* elle fut.	tombé *ou* tombée.
Nous fûmes Vous fûtes Ils *ou* elles furent	tombés *ou* tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais Tu étais Il *ou* elle était	tombé *ou* tombée.
Nous étions Vous étiez Ils *ou* elles étaient	tombés *ou* tombées.

FUTUR.

Je tomberai
Tu tomberas.
Il, elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils, elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai Tu seras Il *ou* elle sera	tombé *ou* tombée.
Nous serons Vous serez Ils *ou* elles seront	tombés *ou* tombées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il, elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils tomberaient.

PASSÉ.

Je serais Tu serais Il *ou* elle serait	tombé *ou* tombée.
Nous serions Vous seriez Ils *ou* elles seraient	tombés *ou* tombées.

ON DIT AUSSI :

Je fusse *Tu fusses* *Il ou elle fût*	*tombé* *ou* *tombée.*
Nous fussions *Vous fussiez* *Ils ou elles fussent*	*tombés* *ou* *tombées.*

IMPERATIF.

Tombe.
Tombons.
Tombez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il, qu'elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils, qu'elles tombent

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il, qu'elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu'ils, qu'elles tombassent.

PASSÉ.

Que je sois
Que tu sois
Qu'il *ou* qu'elle soit } tombé *ou* tombée.

Que nous soyons
Que vous soyez
Q. *ou* q. soient } tombés *ou* tombées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût } tombé *ou* tombée.

Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* q. fussent. } tombés *ou* tombées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PASSÉ.

Être tombé.

PARTICIPE PRÉSENT.

Tombant.

PARTICIPE PASSÉ.

Tombé, tombée, étant tombé.

Verbes irréguliers.

Les verbes irréguliers sont ceux qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Il y a deux verbes irréguliers appartenant à la première conjugaison : aller et envoyer.

Aller fait *j'irai* et non *j'allerai*, envoyer fait *j'enverrai* et non *j'envoirai.*

Voici quelques verbes irréguliers appartenant à la seconde conjugaison : *mourir*, *venir*, *tressaillir.*

SIXIÈME LEÇON.

(*Répéter la leçon précédente sur le tableau noir ; mêmes exemples et quelques autres nouveaux.*)

SYNTAXE.

Dans les grammaires, on donne de la syntaxe la définition suivante : l'art de construire et d'arranger les phrases.

On définirait mieux la syntaxe en disant quelle est l'art de parler bien dans sa maison et, par là même, d'enseigner à ses enfants l'art de construire les phrases et de bien parler.

PARTICIPES

Il y a deux sortes de participes : le participe présent et le participe passé.

Le participe présent se termine toujours par *ant* : parl*ant*, dans*ant.*

Le participe passé suit à peu près les mêmes règles que les adjectifs, soit pour le genre, soit pour le nombre.

(*Les règles des participes sont tellement compliquées, que l'élève ne peut les apprendre que par une étude très attentive et dans des grammaires plus complètes que celle-ci. C'est dans les écoles modèles, académiques, normales, et dans nos couvents et collèges, que ces règles doivent être étudiées avec le plus grand soin.*)

LA PRÉPOSITION.

(Du latin *praeponere*, *mettre avant*, *placer avant*).

C'est un mot invariable qui sert à unir des mots à d'autres mots.

(*Exemples de prépositions* : *à*, *dessus*, *dessous*, *partout*, *etc.*, *etc.*)

L'ADVERBE.

(*Exemples d'adverbes : distinctement*, *sagement*, *poliment*, *d'abord*, *ensuite*, *etc.*, *etc.*)

LA CONJONCTION.

La conjonction (*joindre*, *unir*) est un mot qui sert à unir quelques mots ensemble.

(*Exemples : et*, *ou*, *que*, *mais*, *car*, *si*, *etc.*)

L'INTERJECTION (*Jeté entre.*)

Mot dont on fait un grand abus, mais qui, employé à propos, relève parfois le style.

(*Exemples d'interjections : Ah! Hélas ! Ouf ! O ! etc.*)

LA PONCTUATION.

Grands changements dans le trait d'union (-) depuis quelques années. Il n'est employé que dans des cas très rares.

La virgule (,) se met 1° entre les noms et les adjectifs qui se suivent ; exemple : Joseph, Luce, et Paul sont sortis ;

2° Pour séparer les parties d'une phrase qui sont courtes ; ex. : il pleut, il vente, il grêle ;

3° Lorsque la phrase est incidente, c'est-

à-dire, lorsqu'on peut en retrancher une partie sans nuire à la clarté de la phrase ; ex. : elle m'a dit : je viendrai te voir demain, si je le peux.

Le point (.) se met après une phrase quand le sens est entièrement fini : il a fait bien beau la semaine dernière.

Les deux points (:) se mettent avant une citation ; Dieu dit : faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.

Le point et virgule (;) se met après une phrase dont le sens n'est pas entièrement fini : nous avons toujours été bons amis ; j'espère que nous le serons toujours.

Le point interrogatif (?) quand on fait une question : que voulez vous ?

Le point exclamatif, (!) après une exclamation : que c'est beau !

Il y a trois sortes d'accents dénommés aigü (/), grave (\), circonflexe (^), ex : bont*é*, p*è*re, ap*ô*tre.

Cédille. On met une cédille sous le *c* dans certains cas. Alors le *ç* se prononce comme *s* ; ex : nous aper*ç*umes, nous aper*s*sumes, vous re*ç*utes, vous re*s*sutes, *ç*a, *s*a.

Les règles de la ponctuation doivent être apprises *par cœur*.

L'Académie française vient de changer l'ortographe de quelques milliers de mots ; comme par exemple, au lieu d'écrire *collége*, *manége*, *siége*, il faut écrire aujourd'hui, collège, manège, siège.

FIN